

DOSSIER DE CANDIDATURE

gibert.immobilier

COMPAGNIE **cifv**

Agence Gibert Immobilier

04.71.02.03.04

contact@gibert-immobilier.fr

CADRE RÉSERVÉ A L'AGENCE

Adresse du Logement :

Référence :	Type :	Loyer :	Ancien Locataire :
Propriétaire :	Etage :	Charges : LOYER TTC :	Dossier Remis le :

Contact ancien propriétaire :

Accord agence donné le :

MME / M.

DATE D'ENTRÉE SOUHAITÉE

CONDITIONS PARTICULIÈRES SOUHAITÉES PAR LE LOCATAIRE AVANT L'ENTRÉE DANS LES LIEUX

 En cas de non-retenue du dossier, la version papier de celui-ci est conservée UNE SEMAINE en agence puis détruite. La récupération du dossier se fait sur présentation d'un justificatif d'identité dans ce temps imparti.

Madame, Monsieur,

La bonne instruction de votre candidature nous oblige à vous demander un certain nombre de pièces justificatives.

C'est pourquoi nous vous remercions de compléter minutieusement le dossier de candidature et de le remettre à votre interlocuteur, avec les justificatifs, lors d'un rendez-vous. En cas d'absence d'un seul de ces documents votre dossier ne pourra être traité.

En cas d'accord sur votre candidature, vous serez avisé dans un délai maximum d'une semaine par un appel du cabinet, le chèque d'honoraires sera encaissé à la signature du contrat.

La date de signature du bail devra se faire concomitamment (Cf. date prévisionnelle portée au présent dossier de candidature).

Documents obligatoires Documents exclusivement destinés à la location immobilière		Demandeur	Conjoint Colocataire	Garant
• Pièce d'identité (<i>R-V</i>) OU Passeport OU Permis de conduire		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• 3 Dernières quittances de loyer OU Taxe foncière (<i>Si vous êtes propriétaire</i>) OU Attestation d'hébergement (<i>si vous êtes hébergé</i>)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Dernier avis d'imposition (4pages)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Justificatifs tout autres revenus sur les 3 derniers mois (<i>pension, AAH, aide APL...</i>)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Si simulation d'aide au logement (<i>à faire sur le site de la CAF</i>)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• RIB (<i>en cas de prélèvement</i>)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Animal/animaux catégorie 1 ou 2 (<i>attestation d'assurance</i>)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Documents en fonction de votre situation Documents exclusivement destinés à la location immobilière		Demandeur	Conjoint Colocataire	Garant
• Si vous êtes salarié				
• 3 derniers bulletins de salaire		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Attestation de l'employeur OU Contrat de travail		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Si vous êtes retraité				
• Avis de pension		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Si vous êtes indépendant : Société Professions libérales / Chef d'entreprise / Association				
• Statut de la société		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Avis d'inscription au répertoire des métiers, registre du commerce ou carte professionnelle (<i>gérant non salarié</i>)		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• 2 derniers bilans		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• 2 derniers comptes d'exploitation		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
• Registre du commerce - Kbis (-de 3mois) pour les personnes morales, civiles ou commerciales		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

• COMMENT SE CALCULE LA SOLVABILITÉ?



Montant du loyer + Charges et taxes < / = à 33% des revenus en CDI / Retraite

(Sous réserve des assurances loyers impayés)

En l'absence d'un contrat à durée indéterminé (hors retraite), un garant vous sera demandé.

• BESOIN D'UN GARANT ?

Faites appel à la **Garantie Visale** ou **Smart Garant** !

Pour plus d'informations : www.visale.fr ou www.smart-garant.com

A COMPLÉTER LISIBLEMENT

	Demandeur	Conjoint Colocataire	Garant
• NOM(s)			
• Prénom(s)			
• Nationalité			
• Date et lieu de naissance			
• Adresse actuelle			
• Situation familiale			
• Nombre de personnes à charge			
• Téléphone domicile / Portable			
• E-Mail @			
• Profession			
• Employeur			
• Adresse de l'employeur			
• Téléphone de l'employeur			

VOS REVENUS / VOS DEPENSES

• Salaire NET / mois			
• Montant de votre CAF			
• Divers revenus, lesquels ? (justificatifs à fournir obligatoirement)			
• Votre banque / agence			
• Charges récurrentes : Crédits			
• Pension alimentaire versée			
• Autres			

SIVOUS ÊTES ACTUELLEMENT LOCATAIRE

• NOM Prénom du propriétaire actuel			
• Adresse			
• Téléphone			
• Loyer actuel, charges comprises			

NOS CONDITIONS GÉNÉRALES

➤ LocaPlus

Dans le cas d'un bien géré par l'agence :

- Rédaction des avis d'échéances mensuels et des attestations demandées par le locataire
- Rédaction gratuite des avenants à tout contrat de location pour changement d'état civil
- Choix entre 2 dates d'échéances de prélèvement le 1er ou le 5 du mois (hors logements conventionnés) dont les frais bancaires d'émissions sont à la charge de l'agence.
- Accès à un espace personnel via internet
- Un cumul de points fidélité à chaque échéance pour bénéficier de remises sur les honoraires d'une prochaine location : 12 échéances = -10%, 24 échéances = -12,5%, au-delà de 36 échéances = -15%
- La possibilité de glissement du dépôt de garantie

➤ Rédaction d'actes spécifiques : Forfait applicable pour la rédaction d'actes tel que l'état des lieux d'entrée ou de sortie, le bail, l'avenant au bail, l'acte de caution solidaire, le pré état des lieux... Voir barème des honoraires affiché à l'agence.

➤ En cas de pluralité de candidats, le premier dossier de candidature reçu sera le premier dossier étudié. Nous ne tenons pas compte de la chronologie des visites.

➤ Le locataire reconnaît :

- Avoir visité ou revisité les logements proposés comme celui retenu en visite accompagnée ou non selon sa demande.
- Accepter le principe que l'état des lieux d'entrée soit établi et dactylographié préalablement à la remise des clés.

Le locataire conserve la faculté de demander un complément d'état des lieux dans un délai de 10 jours après remise des clés.
(Article 3-2 loi 06/07/1989 modifié par la loi du 24/03/2014)

NOTRE PARTENAIRE ASSURANCE : FILHET-ALLARD

Conformément à la législation en vigueur, la souscription d'une assurance habitation est obligatoire pour tout locataire.
Vous devrez fournir une attestation d'assurance valide lors de la remise des clés.

Dans le cadre de notre engagement à vous offrir un accompagnement complet et sécurisé, nous avons le plaisir de vous proposer une solution d'assurance habitation en partenariat avec Depozen.

- Un contrat clair avec des garanties étendues
 - Jusqu'à 30 % d'économies par rapport aux offres traditionnelles
 - Souscription rapide en 3 minutes
 - Notification automatique à l'agence de votre attestation et de son renouvellement annuel
 - Suivi facilité des éventuels mouvements ou modifications sur votre contrat
 - Espace extranet personnalisé pour déclarer et suivre vos sinistres, en lien direct avec votre chargée de clientèle dédiée
- À la signature de votre contrat de location, un devis vous sera envoyé automatiquement par mail à l'adresse inscrite sur le dossier

PAPERNEST

Afin de vous aider dans vos démarches administratives telles que les ouvertures de compteurs EDF/GAZ...
Nous vous proposons de vous mettre en relation avec un service totalement GRATUIT et SANS ENGAGEMENT.

N'hésitez pas à en parler avec votre chargé(e) de clientèle.

Merci de cocher la case si vous êtes intéressé :

Les informations demandées sont nécessaires pour l'étude de votre dossier (loi N°70-9 du 2 janvier 1970 et décret d'application N°72-678 du 20 juillet 1972) et sont traitées en toute confidentialité par Gibert Immobilier. En cas de non acceptation de votre dossier, les éléments numérisés sont détruits dans un délai maximum de 3 mois et les éléments sous format papier sont remis à votre disposition à l'agence une semaine avant destruction sécurisée. Pour plus d'information sur vos droits sur vos données : donneespersonnelles@gibert-immobilier.fr

Date et signature du (des) candidat(s) et du garant le / /
Vous reconnaisssez avoir pris connaissance de l'entièreté du dossier de candidature